

faitement le droit de supposer que les chiffres publiés sont réduits au minimum. Or, les documents publics accusent une diminution constante du nombre de personnes employées par les compagnies qui font rapport au service de la Statistique. J'ai donc l'intention de citer les chiffres publiés par les bulletins au premier septembre des années 1930, 1931 et 1932 aussi bien que le nombre collectif de tous les travailleurs pour chacune de ces années. Le 1er septembre 1930, 7,334 établissements industriels ont fourni des renseignements au Gouvernement et les chiffres font voir que le total du personnel combiné de ces différentes compagnies s'élevait à 1,023,033 personnes. Le premier septembre 1931, 7,798 établissements industriels ont fait rapport au Gouvernement. Le nombre des compagnies industrielles accuse une augmentation, mais le chiffre de l'ensemble du personnel employé est tombé à 972,537. Le premier septembre 1932, 8,007 établissements industriels ont fait rapport à l'Etat, mais l'ensemble du personnel de ces différentes compagnies est tombé non pas à 972,537, ainsi qu'en 1931, mais à 789,321. Quel que soit le nombre des sans-travail au Canada, à l'heure actuelle, ces statistiques révèlent une diminution de 234,000 entre la date de la session spéciale convoquée pour parer aux effets du chômage, —c'était en réalité pour relever le tarif douanier,—et aujourd'hui. Ces chiffres sont on ne peut plus significatifs car ils proviennent des entreprises industrielles qui devaient refléter les effets favorables du programme tarifaire imposé par le présent régime. Cependant, ils font plutôt voir jusqu'à quel point l'application de ce programme a été désastreuse. Puis-je faire consigner ces chiffres au hansard sous forme de tableaux. Voici :

	Nombre d'établissements fournis- sant des ren- seignements	Total du personnel employé
1er septembre 1930.	7,334	1,023,033
1er septembre 1931.	7,798	972,537
1er septembre 1932.	8,007	789,321

Je désire maintenant discuter la question du chômage à la lumière des chiffres-indices indiqués par le service de la Statistique et couvrant toutes les industries du pays. Le 1er août 1930, le chiffre-indice était de 118.8; le 1er août 1931, 105.2; le 1er août 1932, 86.3 et le 1er septembre 1932, 86. Bref, une diminution de 118.8 qu'il était le 1er août 1930, à 86 le 1er septembre 1932. Voici ces chiffres que j'ai mis sous forme de tableau :

Chiffre-indice concernant l'emploi de la main- d'œuvre (1926=100)	
Ensemble du Canada	Toutes les industries
1er août 1930.. . . .	118.8 (Libéral)
1er août 1931.. . . .	105.2
1er août 1932.. . . .	86.3
1er sept. 1932.. . . .	86.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Ces chiffres font voir la situation de la main-d'œuvre dans toutes les industries du Canada pendant la période où mes honorables amis ont appliqué leur remède contre le chômage sous forme d'un relèvement du tarif douanier. Je tiens à souligner ces mauvais effets des remaniements apportés au tarif douanier, parce que le premier ministre, dans le discours qu'il a mis dans la bouche de Son Excellence le Gouverneur général, a nettement affirmé que la politique du ministère vise à parer aux effets du chômage par le relèvement du tarif douanier. Voilà la note dominante des discours que j'ai relus cet après-midi accompagnée de l'assertion que la situation s'améliore.

Puis-je ajouter que ce n'est pas seulement du jour que mes honorables amis de la droite ont mis leur programme à exécution que nous avions prévu qu'ils étaient dans l'impossibilité absolue d'éviter les erreurs qu'ils devaient commettre; et ils les ont commises. Sous le régime libéral, alors que mon très honorable ami insistait sur la nécessité de relever le tarif à une époque où notre ministère avait déposé un budget qui était de nature, à notre humble avis, à faciliter la tâche en vue de la conférence impériale convoquée à Londres en 1930, mon très honorable ami déclarait très catégoriquement que l'on devrait relever le tarif au lieu de l'abaisser, afin d'augmenter la préférence au bénéfice de la Grande-Bretagne et de détourner vers le Royaume-Uni le volume de commerce allant à des pays qui ne commerciaient pas avec nous autant qu'ils auraient dû le faire à notre avis. Je m'efforçai à ce moment-là de signaler ce que j'estimais devoir être la conséquence de leur programme s'ils en faisaient l'application. On me permettra d'extraire, d'un compte rendu du hansard du 3 avril 1930, page 1215, ce que j'ai dit en cette circonstance. On conviendra qu'il était difficile de prévoir plus exactement un état de choses que ne le fait le paragraphe en question.

Un MEMBRE: Très bien! très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami dit: "Très bien! très bien!" Je suis bien aise qu'il souligne la chose, car la vérité de l'assertion se trouve doublement confirmée à la suite de sa bienveillante remarque. Voici ce que je disais à cette époque:

Les honorables membres de la gauche aiment à parler de notre marché domestique; ce n'est pas surtout le marché domestique qui les intéresse, mais bien l'accaparement de ce marché au bénéfice de quelques-uns de leurs amis. Mon honorable ami sait-il que nous n'aurons un marché domestique dans ce pays qu'avec le relèvement de notre pouvoir d'achat et que ce pouvoir d'achat n'existera qu'à mesure que nous serons capables de placer nos produits sur les marchés mondiaux? Meilleur sera votre com-